

À nouveau des abus à l'Office européen des brevets



Manifestation contre l'Office des brevets - Photo d'archive 2016 Remco Out

RIJSWIJK — Le syndicat FNV tire la sonnette d'alarme concernant de nouveaux abus à l'Office européen des brevets. D'après le syndicat, l'organisation établie à Rijswijk, qui prévoit de supprimer en grande partie les contrats à durée indéterminée, est sur le point d'enfreindre la loi néerlandaise. L'Office des brevets conteste l'accusation.

Le FNV se plaint de l'intention de l'Office de remplacer les contrats des futurs employés par des contrats temporaires d'une durée maximale, renouvelable, de cinq ans. Or ce n'est pas permis ici, soutient le FNV dans une lettre adressée au Premier ministre Mark Rutte et au ministre des Affaires sociales Wouter Koolmees. Le syndicat estime que les responsables politiques doivent intervenir.

« Les abus à l'Office européen des brevets s'accumulent », affirme Tuur Elzinga, vice-président du FNV. « Par le passé, nous nous sommes déjà [mobilisés](#) avec le personnel parce que la direction intimidait celui-ci et que les personnes émettant des critiques étaient directement licenciées. »

« Rien n'est encore décidé »

L'Office des brevets nie qu'une décision ait déjà été prise. De plus, en qualité d'organisation internationale, l'Office n'est pas totalement soumis à la législation nationale en matière de travail, a réagi un porte-parole. Selon lui, la réglementation européenne n'est pas non plus d'application car l'Office n'est pas une institution de l'Union européenne.

L'Office européen des brevets existe depuis 1977 et compte également des États membres qui ne font pas partie de l'Union européenne. Il emploie quelque 6 800 personnes, dont 2 700 à Rijswijk. Il s'agit principalement d'employés sous contrat à durée indéterminée. La direction de l'organisation se réunira en mars pour discuter de manières de pouvoir embaucher plus facilement des travailleurs temporaires.